



APPEL POUR UNE POLITIQUE
MIGRATOIRE
D'ACCUEIL

MOBILISATION
NATIONALE
LE 17 JUIN et
LE 8 JUILLET

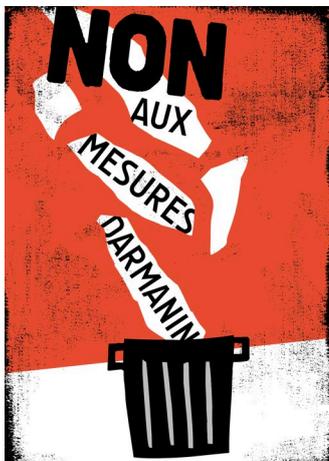
NON À L'IMMIGRATION JETABLE ! CONTINUONS LA MOBILISATION

DES CHANTIERS DES JO AUX AIDES À DOMICILE-DES ENTREPÔTS DE CHRONOPOST OU DPD AUX LIVREURS-EUSES
ÉGALITÉ DES DROITS POUR LES TRAVAILLEURS-EUSES SANS PAPIERS !

Des dizaines de milliers de «Sans papiers¹» travaillent, cotisent et participent à la vie de nos villes, villages et quartiers. Ils et elles participent à la richesse culturelle, sociale et économique de notre pays, en particulier dans des secteurs essentiels comme le bâtiment, le nettoyage, l'hôtellerie, la restauration, les services aux personnes ou encore de l'agriculture. Pourtant, ils et elles sont entravés-es dans leur accès aux droits, en particulier du fait de ne pas avoir de titre de séjour. Les politiques migratoires menées depuis des décennies induisent des conditions de travail et de vie indignes : une autre politique migratoire sur la question du travail est nécessaire.

DES POLITIQUES MIGRATOIRES QUI VONT À L'ENCONTRE DES DROITS DU TRAVAIL

Concernant le travail, les politiques migratoires depuis plusieurs décennies ont une vision essentiellement utilitariste et raciste des personnes migrantes qui sont considérées comme de la main d'œuvre sous-rémunérée, exploitable et corvéable qu'ils et elles soient maintenu-es (dans leur grande majorité) dans l'illégalité ou qu'ils et elles soient régularisé-es selon des conditions de précarité garantissant leur surexploitation.



Les projets du gouvernement actuel ne font pas que s'inscrire dans cette logique. Ils l'aggravent considérablement en précarisant davantage encore la majorité des Sans-papiers maintenus dans l'illégalité et en créant, pour une infime minorité, un nouveau titre de séjour dégradé par rapport à ce qui existe aujourd'hui.

L'UCIJ s'oppose à cette vision utilitariste et refuse donc que les droits des personnes migrantes dépendent essentiellement des besoins en matière de travail. L'hypocrisie est totale quand les critères nécessaires pour obtenir un titre de séjour reposent sur des preuves de séjour et de travail... illégaux.

L'UCIJ rappelle par ailleurs que toutes les personnes migrantes, quel que soit leur pays d'origine et leur statut, aspirent à travailler. Il suffit de leur en donner la possibilité. Car, tout comme l'immense majorité de celles et ceux qui vivent ici, ils et elles dépendent du travail pour vivre. **C'est le meilleur moyen de favoriser leur insertion.**

De ce monde-là, l'UCIJ ne veut pas. Nous devons plus que jamais unir nos forces : poursuivons la mobilisation, multiplions les initiatives collectives et solidaires qui naissent un peu partout pour informer, interpeller et construire une véritable citoyenneté de résidence. **Nous disons NON à l'immigration jetable !**

¹Les personnes dites "sans papiers" sont des personnes contraintes à l'exil qui n'ont pas eu la chance de pouvoir entrer régulièrement sur le territoire et n'ont pas de titre de séjour. Pour autant, la grande majorité ont des papiers d'identité (pour autant qu'ils ne leur aient pas été retirés au passage de l'Evros ou à la frontière croate...).